

LES ECOLES DE NOYERS-MISSY

2016

2017

Ecole maternelle et élémentaire de Noyers-Bocage

4 classes de la petite section au CE2

Nathalie Lambert, Directrice

Ecole primaire de Missy

2 classes du CE2 au CM2

Victorina Cousin, Directrice

Commune de Noyers-Missy

Service des Affaires scolaires

Josiane Lecuyer, déléguée



VOTRE ENFANT RENTRE EN MATERNELLE



1) Inscription administrative à la mairie de votre domicile

Veillez vous munir :

- de votre livret de famille
- d'un justificatif de domicile
- du carnet de santé de votre enfant

2) Inscription pédagogique sur rendez-vous

à l'école de Noyers-Bocage au retour des vacances de Printemps

Merci de téléphoner à Nathalie Lambert, la directrice au : **02.31.77.89.86**

(rendez-vous possible le mardi de préférence ou après 15h30)

Veillez vous munir :

- de votre livret de famille
- du carnet de santé de votre enfant OU d'un certificat de radiation si votre enfant est déjà scolarisé.

VOTRE ENFANT RENTRE EN ELEMENTAIRE



1) Vous arrivez dans la commune, inscription administrative

à la mairie de votre domicile :

Veillez vous munir :

- de votre livret de famille
- d'un justificatif de domicile
- du carnet de santé de votre enfant

3) Inscription pédagogique sur rendez-vous

- à l'école de Noyers-Bocage au retour des vacances de Printemps

Merci de téléphoner à Nathalie Lambert, la directrice au : **02.31.77.89.86**

(rendez-vous possible le mardi de préférence ou après 15h30)

- à l'école de Missy au retour des vacances de Printemps

Merci de téléphoner à Victorina Cousin, la directrice au : **02.31.77.04.13**

Veillez vous munir :

- de votre livret de famille
- du carnet de santé de votre enfant OU d'un certificat de radiation si votre enfant est déjà scolarisé.

POUR TOUS LES ELEVES



Une réunion d'information sera organisée à l'école dans le courant du mois de septembre.

LES HORAIRES DE L'ECOLE

	<u>lundi</u>	<u>mardi</u>	<u>mercredi</u>	<u>jeudi</u>	<u>vendredi</u>
classe	8h45-11h45				
pause méridienne	11h45-13h15			11h45-13h15	
classe	13h15-15h30			13h15-15h30	
activités périscolaires	15h30-16h30			15h30-16h30	

Accueil 10 minutes avant l'heure de classe.

Les services assurés par le service Affaires Scolaires de la Commune

Votre enfant vient d'être inscrit pour la première fois à l'école :

Venez au Service des Affaires scolaires courant juin remplir un bulletin d'inscription aux différents services décrits ci-dessous.

Votre enfant est déjà à l'école :

Vous remplirez et retournerez dans la boîte aux lettres de la Mairie ou par le biais de votre enfant le bulletin d'inscription remis en juin dans le cahier de votre enfant.

Le transport scolaire gratuit

Un circuit est assuré, le matin et le soir en partenariat avec le service des Transports du Conseil Départemental du Calvados. Un transport existe entre les 2 écoles pour les enfants de Missy qui ont classe à Noyers-Bocage ou vice-versa et pour les services de cantine.

La garderie périscolaire

Elle est située dans une classe dans la cour des élémentaires sur le site de Noyers-Bocage. Les horaires sont tous les jours scolaires de 7h30 à 8h45 et de 16h30 à 18h30. Un goûter est distribué aux enfants et une étude surveillée est en place pour les enfants du CE1 au CM2 de 17h00 à 17h30.

Horaires

Lundi, mardi, mercredi, jeudi, vendredi matin : de 7h30 à 8h45
mercredi midi : 11h45 - 12h45

Lundi, mardi, jeudi, vendredi soir : de 16h30 à 18h30

Tarifs au $\frac{1}{4}$ d'heure suivant quotient familial.

Tout $\frac{1}{4}$ d'heure entamé est facturé.



Quotient familial	$\frac{1}{4}$ heure commune	$\frac{1}{4}$ heure hors commune	Forfait commune	Forfait hors commune
Inférieur à 600	0.90 €	1.25 €	55 €	75 €
De 600 à 1399	0.95 €	1.30 €	60 €	80 €
Supérieur ou égal à 1400	1.00 €	1.35 €	65 €	85 €

* Si quotient familial non fourni, application du tarif maximal.



La cantine

Elle est située sur le site de l'école de Noyers-Bocage dans l'enceinte de la salle des fêtes. 5 agents assurent le service des repas de 11h30 à 12h30 pour en moyenne 100 enfants chaque jour.

Horaires

Lundi, mardi, jeudi, vendredi midi : service de 11h45 à 12h45

Tarifs

Enfant commune : 3.70 €

Enfant hors commune : 4.92 €

Adulte : 4.50 €

Le règlement des frais de garderie et de cantine se fait auprès de la Perception de Villers-Bocage, par chèque, en espèces ou par prélèvement bancaire.

Les activités périscolaires gratuites

Les activités périscolaires se déroulent de 15h30 à 16h30 les lundis, mardis, jeudis et vendredis, en partenariat avec Familles Rurales.

Au niveau de l'organisation, l'année est divisée en 5 parcours de temps périscolaires qui correspondent à la période d'activités entre les vacances. Les animateurs proposent des activités telles que l'éveil musical, le bricolage, la création de jeux et activités. Les enfants profitent également du gymnase, du coin cool et de la médiathèque.

Elles sont gratuites pour les familles. Le coût prévisionnel 2016 de 300 € par enfant est pris en charge par la commune, avec une volonté : l'éveil et la découverte des activités.



Futsal et dessin



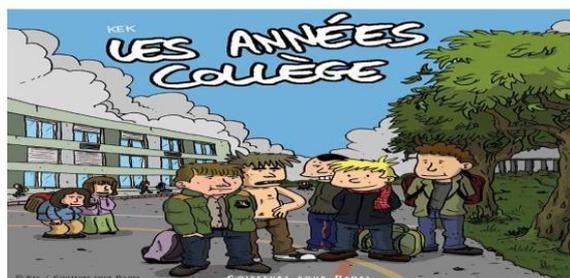
Le Centre de Loisirs sur le site de Noyers-Bocage

Les animateurs du Centre de Loisirs accueillent les enfants de 4 à 12 ans pendant toutes les vacances scolaires et les mercredis après-midi (dérogation possible pour les enfants de 3 ans révolus). Les animations ont lieu dans les locaux de l'Ecole de Noyers-Bocage. Ouverture de 9h00 à 17h00 avec accueil à partir de 7h30 jusqu'à 18h30.

Vous trouverez tous les renseignements sur jeunesse@vbi14.fr



De l'école au collège



Le Collège Simone Veil de Villers-Bocage accueille les enfants de la 6ème à la 3ème.

Transport scolaire

A Noyers-Bocage :

Le matin, 7h42 la Mairie et 7h56 le Calvaire la Poste

Le soir, 17h08 la Mairie et 16h49 le Calvaire la Poste

Renseignements auprès de la mairie de Villers-Bocage : 02.31.77.02.18

<http://college-simone-veil.etab.ac-caen.fr>

A Missy :

Le matin, 7h51 aux Forges et 7h53 au Bourg place de la Mairie

Le soir, 17h17 retour au Bourg, place de la Mairie, 17h10 aux Forges

Renseignements auprès de la mairie de Villers-Bocage : 02.31.77.02.18

Cantine

Tarif unique de 2.76 € par jour quelle que soit la classe.

Le règlement se fait à la perception de Villers-Bocage. La demi-pension est réglable d'avance par trimestre scolaire et pour le nombre réel de jours scolaires prévus.

Animation de fin d'année



APEMINO

2 rue des Ecoles
14210 NOYERS BOCAGE

Fête des écoles à Noyers-Bocage

le vendredi soir 24 juin 2016 (à confirmer)

Organisée par L'association des parents d'élèves APEMINO

En partenariat avec les enseignants et le périscolaire.

Jérôme Avrillon, Président

06 32 99 95 17

javrillon@gmail.com ou www.apemino.fr

Le Service des Affaires Scolaires de la commune de Noyers-Missy et les écoles

La commune a la charge des deux écoles dont les locaux lui appartiennent en termes d'équipements, d'entretien, de travaux, de sécurité, d'hygiène. Elle gère et rémunère le personnel de la cantine, de la garderie, d'entretien des locaux, du transport, les ATSEM et les animateurs. Elle organise les activités périscolaires et coordonne l'équipe d'animateurs. Le service des affaires scolaires, c'est douze conseillers municipaux qui participent au bon fonctionnement de l'école et travaillent sur les projets de cette structure.

Les moyens humains

- Pour l'accueil et l'encadrement des enfants
- Pour la gestion, l'entretien et la sécurité des bâtiments et des équipements
- Pour la gestion de 11 agents qui travaillent dans les écoles.

Une commune proche de Caen

Les habitants travaillent majoritairement sur l'agglomération caennaise et sollicitent une école avec des services périscolaires adaptés.

Le tissu associatif

L'association de parents d'élèves, l'APEMINO, est fortement mobilisée autour de la vie de l'école et des activités périscolaires, avec des opérations telles que le marché de Noël, la fête des écoles, les séjours pédagogiques, la piscine.

La commune fait de l'école une priorité

La municipalité très sensible à la qualité de l'enseignement et aux conditions de vie des élèves, apporte tout son soutien à l'équipe pédagogique pour garantir une école de qualité.

Le budget

Le budget du Syndicat Interscolaire prévisionnel de fonctionnement et d'investissement 2016 est de 337 000 €. Le budget annexe de transport scolaire 2016 est de 25 000 €.

**Permanence tous les mardis matin et vendredis matin
de 8h30 à 12h00**

N'hésitez pas, venez nous voir

**Josiane Lecuyer, déléguée aux Affaires scolaires
Nadine Madelaine, Secrétaire**

- rue des Ecoles - 1^{er} étage

Tél. 02 31 97 19 62 sis.noyers.missy@orange.fr

